

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 13 MARS 2017

#### NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
8	8	8

**Date de la convocation**  
08/03/2017

**Date d'affichage**  
08/03/2017

Le treize mars deux mil dix-sept à dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique dans le lieu ordinaire des séances, sous la présidence de M. François CHAMPRENAULT, Maire.

**Présents :** François CHAMPRENAULT, Maire, Elodie PORCHERET, Adeline ACHOTTE, Romain BERTRAND, Matthieu SAULGEOT Michèle LEMAIRE, Yves PORCHERET, Michel GUÉNOUX.

Absents excusés :

**Secrétaire de séance :** Adeline ACHOTTE

Le Conseil Municipal a examiné les dossiers suivants en ajoutant à l'ordre du jour l'achat du photocopieur pour l'école :

↳ **Approbation de la modification des statuts SICECO.**

Le conseil Municipal valide à l'unanimité la modification des statuts du SICECO.

↳ **Subvention école de Mont Saint Jean:**

Le conseil valide à l'unanimité la demande de subvention de l'école de Mont Saint Jean pour la classe de mer.

↳ **Transfert de compétence à la communauté de commune :**

Le conseil municipal valide à l'unanimité le refus du transfert de compétence du PLUI a la communauté de commune.

↳ **SDPE : Transfert de compétence de l'eau :**

Le conseil municipal a l'unanimité valide le rapprochement auprès du Syndicat de Liernais à compter du 1 janvier 2018.

↳ **SDPE : choix du budget :**

Le conseil municipal a l'unanimité valide l'assujettissement à la TVA du budget 2017.

La tva sera récupérée sur les factures fournisseurs aux taux en vigueur et sera facturés aux abonnés au taux de 5.5%.

Le Maire,

François CHAMPRENAULT  
Signature et cachet

↳ **Travaux sur le réseau d'eau.**

Des entreprises spécialisées seront sollicitées pour budgéter la liste des travaux à faire. (Vannes et conduite d'alimentation).

↳ **Aménagement du 1<sup>er</sup> étage du bâtiment de la Mairie**

Le conseil municipal décide d'aménager une salle de réunions pour la mairie.

↳ **Etude d'un trottoir le long du mur de Mr Cadbury.**

Mr Cadbury demande l'aménagement le long de son mur (face cimetière) pour limiter les infiltrations d'eau lors des ruissellements des intempéries. Le conseil est favorable à l'unanimité.

↳ **Permanences électorales mairie :**

23 avril – 7 mai élections présidentielles - répartition des plages horaires.

↳ **Achat d'un photocopieur pour l'école :**

Le conseil municipal valide l'achat d'un photocopieur en modèle reconditionné pour l'école maternelle.

↳ **Questions diverses :**

Achat d'une tondeuse à prévoir.

Cantine : Les restes des repas seront mis au compost. Les quantités sont à revoir car trop de gâchis. Une note de service est distribuée. Seuls les personnes de la cantine sont habilitées à être dans la cuisine pendant les heures de services des repas. La salle du caveau reste à disposition du personnel des transports scolaires. Il n'est pas prévu de Feu de Saint Jean en juin 2017.